

# INFORMATIONS RELATIVES À L'ENCADREMENT DES ÉLÈVES

## 2023-2024



Château-d'Eau, une école ouverte, un milieu  
engagé et des élèves actifs!

<https://cscapitale-ecole-dechateau-deau.ca/>

## **Bonjour à toi cher élève,**

Nous sommes prêts à amorcer une nouvelle année ensemble, à vivre de nouveaux projets et à progresser main dans la main.

En 2023-2024, nous vivrons encore plusieurs activités en lien avec le bien-être, le langage respectueux, le civisme, le respect et le développement de nos valeurs fondamentales (bienveillance, engagement, ouverture, collaboration). C'est pourquoi nous porterons une attention particulière à la communication positive et à l'affirmation pacifique, et ce, tout au long de l'année. Notre thème pour cette année sera le suivant :

### **Les trésors du Château**



Sois assuré que nous vivrons une foule d'expériences qui te permettront de te développer sur plusieurs points et ainsi vivre une année scolaire unique et fantastique!

### **Nous comptons sur toi pour faire partie de l'équipe du Château et à te positionner comme un Commandos<sup>1</sup> fier et travaillant!**

Au nom de tous les membres du personnel de l'école de Château-d'Eau, nous te souhaitons beaucoup de succès pour l'année scolaire 2023-2024.

## **Chers parents,**

Nous savons à quel point le succès de votre enfant est important pour vous. De notre côté, nous avons le mandat de tout mettre en œuvre pour aider les élèves dans leurs apprentissages. Cependant Il est certain que c'est avec votre appui qu'il est possible d'atteindre les résultats escomptés.

Le premier soutien que vous pouvez apporter à votre enfant est un suivi quotidien. Afin de bien comprendre les rôles de chacun, nous vous demandons de lire attentivement ce document jusqu'à la fin. Vous y constaterez qu'il y a plusieurs informations très importantes qui permettront à votre enfant de se sentir bien, en sécurité, et surtout, qui l'aideront à persévérer dans ses apprentissages et à maintenir un sentiment d'efficacité personnelle des plus élevés.

En terminant, nous vous rappelons que notre but premier est le bien-être et le développement du plein potentiel de tous les élèves. Soyez assurés que nous serons toujours disponibles pour vous conseiller et répondre à vos questions, et ce, tout au long de l'année.

**Carine Dubé, directrice**

---

<sup>1</sup> COMMANDOS prend toujours un S puisqu'il réfère à la caractéristique SOUCIEUX.

# Informations générales



## 1. NOTRE ÉCOLE; UNE ÉCOLE QUI SE DÉMARQUE

**Au Château, on y rencontre des élèves actifs démontrant de l'engagement. Ils sont autodéterminés à apprendre dans un milieu engagé et ouvert qui leur fait vivre des réussites.**

### **Socialiser : Soutenir le développement du bien-vivre ensemble**

- Développer un climat de bienveillance
- Offrir aux élèves des occasions de se connaître, de se développer et de s'impliquer
- Offrir un milieu sécuritaire qui favorise la résolution pacifique de conflits
- Soutenir le développement de comportements sociaux positifs
- Développer un sentiment de confiance envers l'adulte

### **Qualifier : Rendre possible la réussite de tous les élèves**

- Analyser et ajuster nos interventions pour tenir compte des besoins
- Mettre en place des interventions qui optimisent les apprentissages
- Créer des liens significatifs avec les élèves
- Développer des processus communs
- Diversifier les approches pédagogiques

### **Instruire : Soutenir le développement cognitif**

- Développer le goût d'apprendre
- Développer ses fonctions exécutives pour faciliter les apprentissages
- Impliquer l'élève dans ses apprentissages
- Accompagner l'élève pour qu'il développe des bases académiques solides
- Soutenir l'élève dans l'appropriation de stratégies facilitant ses apprentissages

## **NOS VALEURS POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE AU CHÂTEAU**

<b>BIENVEILLANCE</b>	<b>ENGAGEMENT</b>	<b>OUVERTURE</b>	<b>COLLABORATION</b>
Je me préoccupe du bien-être des autres.	Je donne le meilleur de moi-même.	Je m'intéresse aux autres et à leurs idées.	Je participe positivement.
			
Créer des liens Se sentir en sécurité Se sentir accepté Apprendre à prendre des risques Développer son empathie Être confiant	Atteindre nos buts Apprendre à persévérer Accepter les défis Vivre des réussites Apprendre de ses erreurs Être fier	Apprendre des autres Comprendre son environnement Accepter les différences Apprendre à faire des bons choix	Développer des liens avec les autres Résoudre des problèmes Mettre en place des projets Se sentir bien à l'école Développer son sentiment d'appartenance Développer sa confiance en les autres

## Notre projet SAC :

L'école de Château-d'Eau est un milieu de vie stimulant, diversifié et vivant ce qui permet de maximiser la réussite scolaire de nos élèves. Ces derniers ont la chance de vivre plusieurs programmes très diversifiés tout au long de leur primaire. Le SAC est un parcours sportif, artistique et culturel pour nos élèves. De la maternelle à la 6<sup>e</sup> année, ces derniers ont la chance d'explorer les diverses facettes de ce parcours.

## 2. PRÉSENCE À L'ÉCOLE

Les élèves sont tenus d'être présents et ponctuels à l'école tous les jours indiqués au calendrier scolaire. Seul un avis écrit de la direction de l'école peut changer les jours de classe prévus au calendrier scolaire.

**Absence prévue :** Indiquer la date de l'absence ainsi que le motif, par le biais de la plateforme Mozaik Portail Parent (<https://portailparents.ca/accueil/fr/>).

- Lors d'absence prolongée, l'enseignant n'est pas tenu de remettre une planification pour les journées d'absence ni de reprendre les évaluations non faites (voir l'encadré au bas).
- Une absence de plus de quatre jours doit être signifiée à la direction.

**Absence imprévue :** Les parents sont tenus d'avertir et de justifier toute absence, par le biais de la plateforme Mozaik Portail Parent ou par téléphone, au secrétariat de l'école au 418 686-4040 #4004. Ils doivent également avvertir le service de garde en laissant un message au 418-686-4040 #3044.

### ABSENCE LORS D'ÉPREUVES OU D'ÉVALUATION :

#### EXTRAIT DE L'INFO-SANCTION 15-16-27 :

Pour les examens du ministère, il n'y a pas de reprise possible. Seuls certains motifs d'absence sont reconnus et n'entraînent pas de pénalité : une maladie sérieuse ou un accident confirmé par attestation médicale, le décès ou le mariage d'un proche parent, une convocation au tribunal ou la participation à une compétition sportive d'envergure préalablement autorisée par le coordonnateur de la sanction des études du ministère. DANS LES AUTRES CAS, COMME UN VOYAGE FAMILIAL, LE RÉSULTAT DE L'ÉLÈVE À L'ÉPREUVE OBLIGATOIRE CORRESPOND À 0 SUR 20.

#### Précisions concernant les absences pour voyage, sport et loisirs familiaux

Les absences pour voyage, sport ou loisirs familiaux ne sont pas considérées par l'école comme des absences pour cause de force majeure comme le seraient une maladie et le décès d'un proche, par exemples. Cependant, si un élève doit s'absenter pour partir en voyage, pour le sport ou des loisirs familiaux durant des jours de classe, les parents doivent éviter certaines périodes de l'année (ex : novembre, mi-janvier à la mi-février, mai et juin sont à éviter, car ce sont des mois plus propices aux évaluations.

De plus, l'enseignant n'est pas tenu d'offrir de la récupération supplémentaire suite à ce genre de motifs d'absence.

### Départ pendant les heures de classe

Si vous devez venir chercher votre enfant avant la fin des classes, vous devez aviser l'enseignant et le service de garde par écrit. Pour toute urgence de dernière minute, nous vous demandons de contacter le secrétariat.

### 3. PONCTUALITÉ

	Maternelle	Primaire
Surveillance dans la cour le matin	8h00 à 8h05	8h00 à 8h10
Début et fin des cours le matin	8 h 05 à 10 h 32	8 h 10 à 11 h 30
Surveillance de la cour en après-midi	12h45 à 12h50	12h45 à 12h55
Début et fin des cours en après-midi	12 h 50 à 15 h 15	12 h 55 à 15 h 15

#### **Précolaire**

Le matin, à compter de 8 h 05 et l'après-midi à compter de 12 h 50, après le son du carillon, les enfants prennent leur rang pour l'entrée. Toutefois, ils ne doivent pas se présenter à l'école avant 8 h et avant 12 h 45, **car il n'y a pas de surveillant**. Avant ces heures de cours, les classes de maternelle ne sont pas encore ouvertes pour accueillir les élèves.

#### **Primaire**

Le matin, à compter de 8 h 10 et l'après-midi à compter de 12 h 55, après le son du carillon, les enfants prennent leur rang pour l'entrée. Au son du 2e carillon, la règle du silence s'applique. Toutefois, ils ne doivent pas se présenter à l'école avant 8 h et avant 12 h 45, **car il n'y a pas de surveillant** avant ces heures.

**Retard** : Il importe, pour assurer la continuité des enseignements dans la classe, que tous les élèves soient à l'heure à l'école. Advenant un retard, il importe de le motiver par le biais de la plateforme Mozaik Portail Parent ou en laissant un message sur la boîte vocale du secrétariat. À son arrivée, l'élève doit se présenter au secrétariat pour éviter que nous vous appelions pensant que votre enfant est absent. Des retards trop fréquents entraîneront des conséquences (ex : reprendre son temps). Si l'élève arrive en retard, il doit se présenter au secrétariat pour récupérer venir signaler sa présence.

**Lors des journées pédagogiques, seulement les élèves inscrits au service de garde peuvent se présenter dans la cour d'école entre 6h45 h et 17h45.**

### 4. VISITEURS

Par mesure de sécurité, les visiteurs et les parents sont priés de passer par la porte principale de l'école; ils doivent toujours **se présenter au secrétariat** et demander l'autorisation de circuler en spécifiant la raison de leur venue. **À moins d'une invitation de la part d'un membre du personnel, aucun visiteur ne peut circuler sans autorisation dans l'école pendant et en dehors des heures de classe.** Pour rencontrer un membre du personnel ou la direction de l'école les parents doivent s'assurer de la disponibilité de cette personne en prenant rendez-vous.

Si les parents téléphonent à l'école et que la personne qu'ils désirent joindre est occupée, ils laissent le message et l'appel leur sera retourné dans les plus brefs délais. Pour la sécurité, lorsque les parents viennent reconduire leur enfant, il est recommandé de le faire descendre devant l'entrée principale de l'école ou sur la rue Du Jardin. Un brigadier scolaire pourra ainsi les faire traverser en toute sécurité. L'accès au stationnement est limité aux détenteurs de vignettes.

**Aucun parent ou visiteur ne peut se présenter dans la cour d'école entre 6h45 h et 17h45h sans autorisation lors des jours de classe et lors des journées pédagogiques.**

### 5. CIRCULATION PENDANT LES HEURES DE COURS

En tout temps, les élèves marchent dans l'école chaussés convenablement (ex : souliers, espadrilles) afin de prévenir les blessures en courant ou en se précipitant (ex : dans le cas d'une sortie d'urgence), en descendant les escaliers, en amortissant les objets qui pourraient tomber sur les orteils, etc. Lors des heures de classe, les élèves se déplacent en silence. Pendant les heures de cours, la circulation doit être limitée et autorisée par un enseignant. Aux sorties, les élèves s'habillent calmement et quittent au son de la cloche.

## 6. LES RÉCRÉATIONS

Tous les élèves doivent sortir à la récréation. Si vous êtes en santé pour fréquenter l'école, vous l'êtes aussi pour profiter de ces quelques minutes à l'extérieur! Les récréations se prennent de 10 h 10 à 10 h 30 et de 13 h 55 à 14 h 15. Compte tenu de l'importance que nous accordons aux activités physiques et bienfaits du plein air dans notre école, les enfants doivent être convenablement vêtus en TOUT TEMPS (ex : pluie fine, froid) afin de pouvoir profiter du grand air en toute occasion.

## 7. MALADIES OU PROBLÈMES PARTICULIERS CHEZ UN ENFANT

Si votre enfant est atteint d'une maladie contagieuse (streptocoque, varicelle, 5e maladie, etc.) ou parasitaire (pédiculose, gale, etc.) il est essentiel d'en informer rapidement le secrétariat de l'école afin d'éviter les contagions ou la prolifération dans l'école.

Si un enfant est malade en cours de journée, les premiers soins seront assurés par une personne qualifiée. Si son état de santé nécessite plus que les premiers soins ou en cas d'accident, les parents seront avisés par téléphone afin qu'ils prennent les mesures nécessaires.

### **Blessures et accidents**

En cas d'accident, le personnel formé en secourisme prodiguera les premiers soins. Si l'état de l'enfant nécessite un transport immédiat en taxi ou en ambulance, les parents seront informés le plus tôt possible de la situation et où leur enfant a été conduit. Les frais de transport, les frais reliés à des bris (ex : lunettes) sont assumés par les parents. Nous encourageons les parents à se prévaloir d'une **assurance accident pour leur enfant**.

### **Fiche Urgence-santé**

Vous devez valider les informations sur la fiche Urgence-santé et nous la retourner dans les plus brefs délais. Les parents doivent **indiquer** à l'école **une personne à rejoindre en tout temps en cas d'urgence**. De plus, il est obligatoire que les numéros de téléphone des parents soient toujours exacts et disponibles. **S'il y a des modifications en cours d'année, nous vous demandons d'en informer le secrétariat.**

### **Administration de médicaments**

Il est important de savoir que le personnel de l'école n'administrera aucun médicament sauf pour les cas d'enfants présentant des conditions médicales chroniques (ex. : déficit de l'attention, asthmes, allergies, diabète). Dans ces seuls cas, une entente devra être prise avec la direction et **les formulaires d'autorisation devront être dûment remplis par les titulaires de l'autorité parentale**. Pour les enfants qui prennent des antibiotiques, veuillez demander au médecin la posologie « matin et soir ».

Les élèves qui soudainement présentent les symptômes suivants devront quitter l'école : vomissements, diarrhée importante, apparitions de rougeurs ou de plaques, écoulement nasal abondant, conjonctivite, fièvre de plus de 38°C ou tout autre symptôme risqué pour la santé des autres élèves. Dans chacun de ces cas, nous demanderons aux parents de venir chercher leur enfant. Dans le cas où les parents ne pourront être joints, nous appellerons la personne à contacter en cas d'urgence, d'où l'importance de nous fournir le nom et le numéro de téléphone de cette personne (fiche Urgence-santé).

Enfin, pour les enfants présentant un risque de choc anaphylactique en raison d'une allergie alimentaire ou d'une piqûre d'insecte, le protocole d'intervention en milieu scolaire s'appliquera.

## 8. NUTRITION

Pour la collation, **seuls les fruits frais, les fruits séchés, les légumes frais, le fromage, les yogourts à boire ou en tube, les compotes de pommes et les craquelins sont acceptés**. La gomme, les barres tendres, les muffins, barres de type « pattes d'ours » et autres friandises sont interdits en tout temps en classe. Cependant, il se peut qu'à l'occasion de fêtes spéciales, on puisse faire exception à ce règlement. Les parents en seront avisés par écrit.

L'alimentation est un élément important de l'apprentissage de l'enfant. Vous êtes invités à consulter notre plan sur le site de l'école.

## 9. TENUE VESTIMENTAIRE

Les élèves doivent être convenablement et proprement vêtus. La culotte et la jupe courtes, les vêtements et les « gougounes » (tong) de plage, le gilet-bedaine, les vêtements troués, les camisole avec bretelles minces, les tenues portant des images de violence et les souliers à roulettes sont interdits à l'école. Les chaussures qui marquent le plancher sont interdites.

Le costume d'éducation physique est obligatoire : pantalon court, t-shirt et espadrilles (vêtements différents de ceux portés en classe). Il faut changer de chaussures à l'intérieur de la classe selon la saison et la température et toujours porter des chaussures à l'école, c'est une question de sécurité. Chaque item doit être clairement identifié.

## 10. RESPONSABILITÉS

### **Respect du matériel de l'école**

L'école met à la disposition des élèves beaucoup de matériel (livres, manuels, ordinateurs, jeux, matériel d'éducation physique, etc.). Il importe d'en prendre soin et de l'utiliser à bon escient. **Des frais pourront être exigés aux parents en cas d'usure prématurée, de bris volontaire ou de perte de matériel.**

### **Objets personnels de la maison apportée à l'école**

Par mesure de sécurité, il est interdit de circuler avec des objets véhiculant sur le terrain de l'école (vélo, planche à roulettes, etc.). Les vélos doivent être fixés aux supports prévus à cet effet de 6h45 à 17h45. Il est de votre responsabilité de vous assurer d'avoir un bon cadenas et que votre enfant connaisse les règles de sécurité routière à vélo. L'école n'est pas responsable des bris ou vols qui pourraient survenir.

Pour éviter les bris ou les vols, les objets électroniques (téléphones, iPod, tablette, etc.) sont également interdits. Les autres jouets ou objets non essentiels pour les travaux scolaires (billes, cartes, etc.) doivent être autorisés par l'enseignant ou l'éducateur du service de garde de votre enfant et la direction. Évidemment, aucun échange ne sera accepté et leur utilisation sera permise seulement dans la cour d'école.

### **Utilisation d'internet et des outils électroniques**

Internet et tout le matériel de notre parc informatique sert à favoriser l'apprentissage de nos élèves et ajoute une plus-value à l'enseignement. Toutes autres utilisations, sites interdits, manipulations frauduleuses, cyber-intimidation ou vandalisme, seront sanctionnées.

N.B. Les objets non autorisés seront confisqués et les parents seront informés de la situation par un membre de l'équipe-école.

### **Objets perdus et retrouvés**

Les objets retrouvés sont déposés dans l'étagère près de l'escalier du 3<sup>e</sup> cycle. Il importe d'identifier les effets des enfants.

**L'école n'est pas responsable des pertes, des bris d'effets personnels ou des vols.**

## 11. VOUVOIEMENT

Tous les élèves s'adressent convenablement aux adultes. Ils vouvoient tous les adultes et ils utilisent les termes « Madame » et « Monsieur » lorsqu'ils s'adressent au personnel de l'école.

## 12. TRANSPORT SCOLAIRE

<https://www.cscapitale.qc.ca/transport-scolaire/>

### **Transport actif**

À l'école de Château-d'Eau, le transport actif est encouragé. Lorsque la température le permet, les enfants peuvent utiliser le vélo, la trottinette, la planche à roulettes ou les patins à roues alignées pour se rendre à l'école. Dès leur arrivée sur la cour, ils doivent attacher leur vélo aux endroits prévus ou prendre dans leurs mains les autres moyens de transport personnels. En aucun temps, ils ne peuvent les utiliser à l'intérieur de l'école ou lors des récréations. Si les règles ne sont pas respectées, l'enfant peut se voir retirer le droit de venir à l'école de cette façon.

### **Transport scolaire**

Certains élèves peuvent avoir recours au service du transport scolaire selon les règlements de la *Politique du transport scolaire* du Centre de services scolaire de la Capitale. La Commission scolaire est responsable de l'organisation du transport scolaire.

Les parents doivent prévenir le chauffeur d'autobus ou l'école si, lors d'une occasion particulière, leur enfant ne peut prendre l'autobus.

En cas de problème, il est possible de discuter avec le chauffeur. Si l'enfant ou ses parents ne sont pas satisfaits, la direction pourra apporter un appui pour tenter de trouver une solution. En cas de non- respect des règles de sécurité et d'usager du transport scolaire, des avis de manquement peuvent être émis. L'élève qui ne respecte pas les règlements du transport peut en être suspendu.

Tout élève doit respecter la propriété d'autrui et les règles de sécurité dans l'autobus. Il est interdit de manger, de boire, de mâcher de la gomme dans les véhicules scolaires. Les enfants doivent s'asseoir dès qu'ils montent dans l'autobus et attendre que le véhicule soit arrêté pour se lever et descendre. Aucun cri n'est toléré.

L'aire de stationnement doit être quittée rapidement à l'arrivée et il est essentiel de monter dans le véhicule dès la sortie de l'école.

Nous vous rappelons également que le Centre de services scolaire de la Capitale possède une ligne-parents si vous avez des questions concernant le transport scolaire. Cette ligne est en fonction de 8 h 30 à 16 h 30. Vous pouvez les joindre par courriel au [transport@cscapitale.qc.ca](mailto:transport@cscapitale.qc.ca) ou en appelant au numéro suivant : 418 525-8121.

L'application « Alerte bus » est également disponible lorsqu'il y a des problématiques avec votre autobus (grand retard, accident, etc.). <https://alertebus.cscapitale.qc.ca/>.

## 13. FERMETURE EN CAS DE TEMPÊTE OU DE BRIS

Lors de tempêtes de neige, la commission scolaire de la Capitale communiquera avec les médias pour confirmer la fermeture de l'école. Vous pourrez donc trouver l'information nécessaire en écoutant les divers médias ou en allant visiter le site web [www.cscapitale.qc.ca](http://www.cscapitale.qc.ca). Il peut aussi survenir un imprévu qui oblige la fermeture de l'école (problèmes de chauffage, de plomberie, d'électricité, etc.). Il est important que votre enfant et vous prévoyiez un endroit sécuritaire où il pourra se rendre si cette éventualité se présente.

## 14. PLAINTES DES PARENTS OU DES ENFANTS

Si l'élève et son parent ont des interrogations ou des insatisfactions à manifester, ils sont invités à communiquer dans les plus brefs délais avec la personne concernée dans un premier temps, puis avec la direction si la réponse leur semble incomplète ou insatisfaisante. Il est également possible, si une entente satisfaisante n'est pas identifiée entre l'école et le parent, de porter plainte au secrétariat général par le biais du lien suivant : <https://www.cscapitale.qc.ca/processus-de-plainte/>



# BIEN VIVRE ENSEMBLE



## Des valeurs inspirantes, des comportements positifs attendus, du renforcement positif et des mesures de sécurité définies

Pour **Bien Vivre Ensemble**, il importe de définir des valeurs porteuses ainsi que des comportements positifs attendus permettant à chacun des individus de se sentir bien à l'école (ex : se sentir en sécurité, se sentir accepté tel que l'on est, socialiser, apprendre, ressentir du bien-être).

Valeurs/ Lieux	BIENVEILLANCE	ENGAGEMENT	OUVERTURE	COLLABORATION
	Se montrer attentif au bien-être et au bonheur des autres	Donner le meilleur de soi-même	Se montrer intéressé aux autres et aux nouvelles idées	Participer activement à un projet ou une idée commune
<b>EN TOUT TEMPS ET EN TOUT LIEU</b>  (classe, service de garde, autobus, sorties, musique, etc.)	Je fais un message clair avec le JE. J'utilise un langage respectueux. J'écoute la personne qui me parle. Je pose des gestes positifs envers les autres. Je circule calmement et je chuchote, si nécessaire.	Je suis concentré. Je suis positif et je persévère. J'essaie.	J'écoute les idées différentes de chaque personne. Je reconnais que l'autre peut avoir des forces et des défis différents des miens. J'accepte que l'autre ne pense pas comme moi.	Je cherche des solutions en acceptant les idées des autres. Je participe aux activités. J'attends mon tour.
<b>COULOIRS ET ESCALIERS</b>	Je me déplace en silence. Si c'est nécessaire, je chuchote. Je laisse passer le groupe qui est déjà engagé.	Je circule à droite. Je me dirige uniquement à l'endroit prévu.	Je marche au rythme de celui qui est devant moi en gardant un espace.	

<b>CROCHETS ET CASIERS</b>	<p>Si c'est nécessaire, je chuchote.</p> <p>Je respecte l'espace et les effets personnels de chacun.</p>	<p>Je range mes effets personnels au bon endroit.</p> <p>Je m'habille ou me déshabille sans perdre mon temps.</p>		
<b>VESTIAIRES AU GYM</b>	<p>Je respecte l'intimité des autres.</p> <p>Je parle sur un ton de conversation.</p> <p>Je touche uniquement à mes effets personnels.</p>	<p>Je me change sans perdre mon temps.</p> <p>Je place mes effets personnels au bon endroit.</p>	<p>Je garde pour moi les commentaires sur le corps des autres.</p>	<p>Je signale à l'adulte les objets laissés dans le vestiaire, si je suis le dernier.</p>
<b>SALLE DES TOILETTES</b>	<p>Je respecte mon intimité et celle des autres.</p> <p>Je me lave les mains avant de quitter.</p>	<p>Je tire la chasse d'eau lorsque j'ai terminé.</p> <p>Je garde l'endroit propre.</p>		<p>Je rejoins mon groupe dès que j'ai terminé.</p>
<b>GYMNASE</b>	<p>Je prends soin du matériel et des lieux.</p> <p>J'utilise le matériel de façon sécuritaire selon la consigne donnée.</p> <p>Je range le matériel lorsque j'ai terminé l'activité.</p> <p>Je garde toute nourriture et boisson à l'extérieur du local.</p>	<p>Je participe aux activités proposées.</p> <p>J'adapte mon niveau d'énergie à l'activité proposée.</p>	<p>J'accepte les différents niveaux d'habileté de chacun.</p> <p>Je fais preuve d'esprit sportif.</p>	
<b>BIBLIOTHÈQUE</b>	<p>Je manipule les livres avec soin.</p> <p>Je chuchote.</p> <p>Je laisse mon espace propre avant de quitter.</p>	<p>Je lis en silence pour me concentrer.</p>	<p>Je prends un livre et je l'explore.</p>	<p>Je partage mes coups de cœur.</p>
<b>COUR EXTÉRIEURE (RÉCRÉATION - SDG)</b>	<p>Je prends soin du matériel.</p> <p>Au son de la cloche ou au signal de l'adulte :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- j'arrête mon activité</li> <li>- je rapporte tout le matériel</li> <li>- je prends mon rang calmement</li> </ul> <p>Je demande de l'aide lorsque je suis témoin d'un incident ou d'une situation inhabituelle.</p>	<p>J'applique les règles du jeu.</p>	<p>Je fais preuve d'esprit sportif.</p>	<p>J'utilise mes stratégies de résolution de conflit.</p>

## Comportements positifs attendus

Pour chacune des valeurs de l'école, des comportements positifs sont attendus et constituent le cœur de notre éducation en matière de bien-être dans notre milieu. Chaque semaine au cours des premiers mois de l'école, les enfants seront amenés à discuter, apprendre et intégrer les comportements positifs attendus. Tous les intervenants de l'école participeront à ces enseignements en planifiant des activités diverses. Des occasions de renforcer les comportements positifs sont également prévus.



Cette photo par Auteur inconnu est soumise à la licence [CC BY-SA-NC](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/)

## Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation

Un plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation a été défini par l'équipe avec l'approbation du CÉ en 22-23. Vous pouvez lire la version détaillée ainsi que la version imagée sur le site internet de notre école.

[Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation 22-23](#)

## Manquements mineurs: des comportements qui respectent nos valeurs!

Un **manquement mineur** concerne les comportements positifs attendus à l'école. S'il y a répétition de ces manquements, nous appliquerons une démarche d'intervention éducative graduée. La collaboration de la famille est également essentielle afin de faire cesser ces manquements répétitifs.

## Manquements majeurs: des comportements qui ne respectent pas nos valeurs!

Un **manquement majeur** constitue une atteinte grave à nos valeurs que ce soit sur le plan du bien-être physique ou psychologique d'une personne. C'est un geste dangereux pour soi, les autres ou l'environnement.

L'encadrement de ce type de manquement consiste en la mise en place **d'un arrêt d'agir immédiat** pour l'élève (ex : les comportements compromettent sa sécurité et/ou celle de son entourage immédiat, démontrer une attitude inacceptable). Ce type de manquement nécessite une intervention rapide de l'adulte qui envoie un signal à l'élève.

« Lors d'un manquement majeur, l'élève s'expose à une sanction qui est déterminée par la direction de l'école. Elle tient compte de la gravité, la durée, la fréquence, l'étendue, la dangerosité, la légalité du comportement et de l'impact sur la ou les victimes. Le choix tient compte également de l'âge, de la maturité, de l'aptitude de l'élève et de l'intérêt de l'élève. » (LIP)

### Définition de la violence et de l'intimidation:

On entend par « violence » : toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens. (loi 56, 2012)

On entend par « intimidation » : tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par ***l'inégalité des rapports de force*** entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser; (loi 56, 2012)

Donc l'intimidation, ***ce n'est pas*** ... un conflit, une simple blague à ton sujet, même si elle te fait de la peine, un surnom moqueur que tes amis emploient pour te taquiner, une chicane ou une bagarre avec un autre élève, un copain qui n'a pas envie de jouer avec toi aujourd'hui ou quelqu'un qui a parlé dans ton dos une fois ou deux!

**Quoiqu'il en soit, si votre enfant ne se sent pas bien à l'école compte tenu de ses relations avec ses pairs, il importe qu'un intervenant de l'école soit rapidement avisé pour l'aider à régler la situation.**

## MESURES DE RENFORCEMENT (EXEMPLES)

Pour aider l'élève à adopter et maintenir les comportements attendus, les adultes s'engagent à choisir la mesure de renforcement adaptée à la situation.

- Renforcement verbal et non verbal (sourire, clin d'œil, pouce en l'air, petit mot, collant, étampe)
- Diplômes des Commandos
- Afficher les méritants dans le corridor sur le tableau d'honneur des Commandos
- Semaine de la persévérance
- Activités privilèges, journées thématiques, activités-écoles, rassemblements
- Temps pour une activité agréable (récréation, jeux libres, casse-tête, dessin, dîner, film, bingo, écouter de la musique, etc.)
- Responsabilité confiée (ex : brigade, escouade, médiateurs, conseil des élèves, tutorat)
- Message positif aux parents
- Moment avec un adulte signifiant (dîner, moment dans le local de la TES, etc.)
- Méritants énoncés dans l'Avis de Château

## MESURES D'AIDE (EXEMPLES)

Pour aider l'élève à adopter les comportements attendus, les adultes s'engagent à choisir la mesure d'aide adaptée à la situation.  
Certaines mesures d'aide doivent être nommées aux élèves de façon explicite.

- [Choix dirigé](#)
- Permettre un moment au coin calme
- S'approcher de l'élève (proximité de l'adulte) ou garder une distance, selon l'état de l'élève
- Faire un message discret (parler tout bas, écrire un post-it) ou un rappel non-verbal (ex : pointer, signe de tête, diriger avec les bras, etc.)
- Intervenir par un signe non verbal ou un signe convenu avec l'élève
- Relire les comportements inscrits dans la fiche d'enseignement explicite avec l'élève
- Enseigner explicitement le comportement attendu en sous-groupe ou en individuel (modelage et pratique)
- [Offrir une pause supervisée \(time away\)](#)
- Délimiter l'espace
- Faire un arrêt d'agir (à définir) pour le protéger de lui ou des autres
- Nommer à l'élève qu'un retour aura lieu à un moment où les deux (enfant et adulte) seront disposés
- Fixer un moment de proximité avec l'adulte (ex : chaque jour, 1 x/sem.)
- Soutenir l'élève dans l'auto-analyse de ses gestes et attitudes dans un but de prise de conscience (ex : objectif mensuel, outil de préparation au plan d'intervention, réflexion)
- Offrir un atelier *Fonctions exécutives*
- Accompagner l'élève à observer, chez les autres, un comportement à adopter (ex. : "Montre-moi trois élèves qui le font de la bonne manière...") (donner des exemples d'observations lors de la récré)
- Utiliser une feuille de suivi des progrès de l'élève avec des objectifs gradués, réalistes et atteignables ou un système de motivation personnalisé
- Identifier un bon coup par jour, par demi-journée (*cahier des réussites*)

- Mettre en place une [entente de comportement](#) entre un élève et un adulte ou entre deux enfants
- Mettre en place un plan d'action, un plan d'intervention et appliquer les moyens
- Rediriger l'attention de l'élève, faire diversion
- Donner une responsabilité
- Jumeler l'élève avec un pair aidant ou avec un adulte de confiance
- Utiliser des moyens différenciés pour l'aider à adopter les comportements attendus (pictogrammes, séquences, aide-mémoire, outils sensoriels, outils de référence comme le rôle de l'élève, émotions, résolution de conflits, etc.)
- Laisser un délai entre la demande et la mise en action (quelques minutes)
- Cibler une place stratégique en classe, dans le rang ou ailleurs
- [Récréation guidée](#) ou accompagnée, garde à vue
- Retrait temporaire de la classe ([interclasse](#))
- Décalage des transitions (ex : entrer avant les autres au son de la 1<sup>re</sup> cloche)
- Retirer un objet qui dérange l'élève afin de faciliter sa concentration et sa coopération

## DISTINCTION DES COMPORTEMENTS ADOPTÉS PAR L'ÉLÈVE AFIN DE FACILITER L'INTERVENTION DE L'ADULTE ET LES SUIVIS

### Incident (manquement mineur)

Comportement de l'élève qui nuit à son fonctionnement ou aux activités de l'école.

Un incident ou un manquement mineur est considéré comme étant sans danger (sécurité) et sans atteinte à l'intégrité de la personne. Ce type de manquement nécessite une intervention éducative ponctuelle de la part de l'intervenant témoin de l'événement, soit une mesure d'aide suivie d'un renforcement lorsque l'élève adopte le comportement attendu.

Au besoin, un outil de consignation peut être utile afin de savoir si le comportement se produit à répétition.

- Circule dans l'école sans permission
- Continue à jouer après le son de la cloche
- Dessine dans les livres, sur le mobilier ou les murs
- Mange de la nourriture non permise (bonbons, gomme, etc.)
- N'a pas la tenue vestimentaire appropriée
- N'écoute pas la personne qui parle
- Ne suit pas les procédures propres à un lieu, à une activité
- Crie dans le corridor
- Tarde à rejoindre son groupe, flâne (dans les déplacements)
- Touche ou déplace certaines choses dans le corridor



### Manquement aux valeurs (majeur)

Un manquement aux valeurs est un comportement de l'élève qui constitue une atteinte grave à son bien-être physique ou psychologique, à celui d'une autre personne ou à l'environnement. Une analyse de la situation permet à l'équipe de prendre ses décisions. Un manquement aux valeurs suppose un arrêt d'agir immédiat. Tout manquement aux valeurs doit être consigné.

**Une atteinte à la personne ayant comme effet de léser, de blesser ou d'opprimer toute personne en s'attaquant à son intégrité, à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens; un danger (pour soi, les autres ou l'environnement):**

- Crache sur les autres, pince, donne un coup de pied, mord...
- Frappe, pousse les autres ou fait trébucher, bat
- Émet des commentaires racistes, sexistes ou autres
- Humilie ou insulte quelqu'un, menacer
- Brise du matériel volontairement
- Lance des objets dangereux (ciseaux, glace, roches, etc.)
- Incite à la violence



- Prend les objets sans permission
- Argumente, réplique
- Exprime son mécontentement de façon non verbale (roule des yeux)
- Court dans le corridor
- Fait des bruits inappropriés
- Exclut les autres
- Ne respecte pas l'intimité des autres
- Parle à des moments ou des endroits inappropriés
- Se moque des autres
- Se tiraille
- Triche
- Utilise un langage inapproprié (peu importe la langue)

- Fait des gestes à connotations sexuelles
- Fait un usage inapproprié d'un appareil électronique (vidéo, enregistrement, etc.)

**Une infraction à une loi, au Code criminel ou au Code civil:**

- Fait du vandalisme
- Fait un usage inapproprié d'une substance (ex : médicament)
- Est en possession ou fait la vente de drogues ou d'alcool
- Fume ou vapote sur le terrain de l'école
- Est en état de consommation
- Est en possession d'armes
- Vole
- Intimide et/ou fait de la cyberintimidation

**Une entrave à la sécurité que doit nécessairement assurer l'école à toute personne sur son territoire »:**

- Fugue (quitte le terrain de l'école sans permission)
-

## Au Château, nous sommes des Commandos ! Nous sommes uniques, positifs, engagés et altruistes!




<b>Curieux</b>	Se pose des questions, veut apprendre, veut découvrir, pose des questions
<b>Observateur</b>	Prend le temps de regarder, de comparer, d'écouter les consignes, suit les enseignements, analyse des images, des mots, des situations
<b>Motivé</b>	Participe, persévère, veut comprendre, veut apprendre, cherche, s'implique, démontre une attitude positive envers les apprentissages
<b>M</b>	
<b>Actif</b>	S'engage dans ses apprentissages, se pose des questions, cherche à comprendre, met à profit ses forces et ses talents, participe
<b>Novateur</b>	Démontre de la créativité, donne ses idées et opinions, propose des projets, trouve des solutions
<b>Déterminé</b>	Persévère malgré les difficultés, termine ce qu'il commence
<b>O</b>	Voir OBSERVATEUR
<b>Soucieux</b>	Se préoccupe de la qualité de ses travaux, se préoccupe des autres, se préoccupe du matériel à sa disposition, se préoccupe de ses effets personnels, se préoccupe des règles

<b>Renforcement positif</b>	<b>Description</b>
<b>COUPON BON COUP</b>	Les coupons Bon coup sont remis aux élèves qui posent des gentils, gratuits, avec cœur et empathie.  Quelques fois par année, des privilèges sont donnés parmi ceux qui auront des COUPONS BONS COUPS.
<b>MENTION COUP DE CŒUR</b>	Des mentions sont données aux classes et aux groupes qui se démarquent collectivement pour une bonne action.  Après 3 mentions COUP DE CŒUR, le groupe se mérite un privilège collectif.
<b>DIPLÔME COMMANDOS</b>	Des diplômes sont remis aux élèves qui se démarquent pour l'une ou l'autre des caractéristiques des COMMANDOS.
<b>SYSTÈME DE MOTIVATION</b>	Les enseignants et les éducateurs, selon les besoins, mettent en place des systèmes qui aident les élèves à adopter des comportements sains et pacifiques.



## LA COMMUNICATION AUX PARENTS AU REGARD DES ATTITUDES ET COMPORTEMENTS POSITIFS ATTENDUS

Au Château, nous croyons à l'importance d'une communication famille/école positive. Différentes modalités sont possibles pour faire les suivis des enfants, plus précisément.

Type de communication	Informations importantes
<b>Message électronique</b>	Les intervenants de l'école peuvent communiquer avec vous en cours de journée ou en fin de journée, du lundi au vendredi.
<b>Appel</b>	Les intervenants de l'école peuvent communiquer avec vous en cours de journée ou en fin de journée, du lundi au vendredi.
<b>Rencontre</b>	Les intervenants de l'école peuvent vous inviter à une rencontre en journée, du lundi au vendredi.
<b>Message écrit</b>	Les intervenants de l'école peuvent vous écrire un message par l'entremise du duo-tang ou cartable de leçons et devoirs.
<p style="text-align: center; font-size: 2em; font-weight: bold;">SOI</p> <p><b>Mosaik Portail Parent</b> <b>(Web ou application)</b></p>	
	<p>Des observations et des interventions consignées au dossier de l'élève et communiquées aux parents par l'entremise du Mosaik Portail Parent.</p> <p>(Procédurier pour les parents à venir en septembre)</p>

Nouveau

**Les parents sont également invités à contacter l'intervenant advenant une question ou une problématique particulière, durant les heures de classe.**

**Les rencontres à l'école ont lieu du lundi au vendredi de 8h à 15h15. Si vous désirez rencontrer un intervenant, il importe de prendre un rendez-vous.**